Nations Unies S/PV.4996



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 juin 2004
Français
Original: anglais

Communiqué officiel de la 4996e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège de l'Organisation à New York, le jeudi 24 juin 2004 à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 24 juin 2004, le Conseil de sécurité, en application des sections A et B de l'annexe II de la résolution 1353 (2001), a tenu à huis clos sa 4996e séance avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement.

Le Conseil de sécurité et les représentants des pays qui fournissent des contingents ont entendu un exposé, présenté conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, de Mme Lisa Buttenheim, Directrice de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix.

Les membres du Conseil et Mme Buttenheim ont eu un échange de vues constructif avec les représentants des pays qui fournissent des contingents. »

04-40333 (F) 240604 240604